

## Compte rendu analytique du conseil de communauté du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 87

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Yves SALANAVE-PEHE), Michel DARETTE (pouvoir à M. Jean-Jacques TEIXEIRA), Dominique TOUYA, Michel JESER, Régis CASSAROUME (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Véronique REMY, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à Corinne CARRIAT), Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à Jean-Louis GROUSSET), Jérôme TOULOUSE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE (pouvoir à M. Francis GRINET), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

---

### Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

*Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.*

#### **Rapport 1 : Soutien à l'investissement immobilier pour la société PAYSIA-VERT via la SCI ENOLA.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.*

**Rapport 2 : Soutien à l'investissement immobilier pour la SARL ACM via la SCI CAMPORA.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.*

**Rapport 3 : Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA) : présentation du rapport annuel 2018.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.*

**Rapport 4 : Centre Yves Dréau à Mourenx : vente d'une partie des locaux au conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.*

**Rapport 5 : Crèche du Soleil-Levant à Lagor : convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et TORAY CARBON FIBERS EUROPE 2020-2021**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.*

**Rapport 6 : Plan de mobilité rurale (PMR) : présentation du projet.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.*

**Rapport 7 : Plan Climat Air Energie du Territoire : bilan à mi-parcours.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.*

**Rapport 8 : Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019-2024.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, du rapport n° 8.*

**Rapport 9 : GEMAPI : mise à disposition des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations au SMBGP.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.*

**Rapport 10 : Convention de mandat relative à la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales issues des voiries de gestion communautaire.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.*

**Rapport 11 : Instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau de distribution du gaz.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, du rapport n° 11.*

**Rapport 12 : Octroi de subventions et de participations financières à des associations et organismes divers au titre de l'année 2020.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 83 voix pour et 1 voix contre, du rapport n° 12.*

*Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, présidents de certaines de ces associations et organismes, ne prennent pas part au vote.*

**Rapport 13 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions au titre de l'année 2019.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.*

**Rapport 14 : Modification du tableau des effectifs janvier 2020.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.*

**Rapport 15 : Mise à disposition d'un agent au profit de l'association ICA santé 64 pour la gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC).**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.*

**Rapport 16 : Assurance statutaire : mandat de négociation confié au CDG 64.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.*

**Rapport 17 : Décision modificative n° 5 au budget principal 2019.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.*

**Rapport 18 : Vote du budget primitif 2020 - Budget principal.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré des chapitres du budget primitif principal 2020, comme suit : chapitres 011, 66, 67 (85 voix pour, 2 abstentions), chapitre 012 (86 voix pour, 1 abstention), chapitre 014 (63 voix pour et 24 abstentions), chapitre 65 (83 voix pour, 4 abstentions), chapitre 023, 042 (84 voix pour, 3 abstentions) des dépenses de la section fonctionnement ; chapitres 013, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 042 (85 voix pour, 2 abstentions) des recettes de la section fonctionnement ; chapitres 16, 204 (84 voix pour et 3 abstentions), chapitres 20, 21, 23, 27, 040 (85 voix pour, 2 abstentions) des dépenses de la section investissement et chapitres 10, 13, 165, 26, 024, 021, 040 (85 voix pour, 2 abstentions), chapitre 16 (84 voix pour et 3 abstentions) des recettes de la section investissement.*

**Rapport 19 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe déchets.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.*

**Rapport 20 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.*

**Rapport 21 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de Loupien.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.*

**Rapport 22 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de la Geüle.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.*

**Rapport 23 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de N'Haux.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.*

**Rapport 24 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe du Pays.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.*

**Rapport 25 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activité SAICA.**

*Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.*

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE